

CABINET PEZANT

**Agents Généraux GENERALI :**

M. Claude PEZANT N° 07 020 434 (www.orias.fr)

MME Agnès OZOUF N° 07 020 433 (www.orias.fr)

25 QUAI DE LA LONDE

BP 3032

14017 CAEN CEDEX 2

TEL. 02.31.06.11.60

FAX. 02.31.94.24.74

**FEDERATION FRANCAISE DE POLO**

Route des Moulins

Bois de Boulogne

75116 PARIS

**AVENANT DE DECLARATION**

N° AGENT	140254
N° POLICE	AH119460
RISQUE	LICENCES CAVALIERS

**FEDERATION FRANCAISE DE POLO**

Route des Moulins

Bois de Boulogne

75116 PARIS

Il est précisé que les cavaliers licenciés FFP sont couverts au titre du contrat AH119460 tant en Responsabilité Civile que pour leurs dommages, dans les limites des sommes indiquées au contrat, lors de **la pratique du polo** tant en compétition qu'à l'entraînement et/ou arbitrage, dans le cadre d'une Association de polo ou non, en tous lieux.

**Définition de la pratique du polo :**

Action de monter un équidé pour pratiquer l'activité POLO relevant de la FFP, étendue à **tout acte qui précède ou suit cette activité polo :**

- Aller chercher l'équidé au pré ou au box,
- S'en occuper : le longer, le panser, le soigner,
- Le préparer pour le monter, le seller et le desseller,
- Le reconduire au pré ou au box,
- Le charger ou décharger d'un camion ou d'un van.
- Participer à des compétitions de polo ainsi qu'à des entraînements et/ou arbitrage, étant entendu que les sorties en extérieur sont assimilées à des entraînements même s'il s'agit de simples ballades.
- 

La Compagnie en donne acte à l'Assuré.

FAIT A CAEN LE 09/03/2008

Pour la Compagnie  
Les Agents Généraux